

Autorité de Sûreté Nucléaire  
Monsieur Julien HUSSE  
Chef de la mission de soutien au contrôle  
15, rue Louis Lejeune - CS 70013  
92541 Montrouge Cedex France

Fontenay-aux-Roses, le 31 janvier 2024

Objet : Réponse du CEA à la consultation du public portant sur le document d'orientation et de justification (DOJ) relatif à la révision des critères et des modalités de déclaration des événements significatifs relatifs à la sûreté ou à l'environnement dans le domaine des INB.

N/Réf. : DSSN/DIR/2024-0053

*Affaire suivie par :*

*Nom : Frédéric DOYEN*

*Tél : 01 46 54 74 15*

*Courriel : [frederic.doyen@cea.fr](mailto:frederic.doyen@cea.fr)*

Monsieur,

L'ASN a émis une consultation du public relative à la révision des critères et des modalités de déclaration des événements significatifs actuellement spécifiées dans le "*Guide relatif aux modalités de déclaration et à la codification des critères relatifs aux événements significatifs impliquant la sûreté, la radioprotection ou l'environnement applicable aux installations nucléaires de base et aux transports de matière radioactives*" dit guide 2005. La dernière version de ce "guide 2005" a été publiée sur le site de l'ASN en avril 2019.

La méthode de travail décrite par l'ASN au chapitre 6 de ce DOJ consiste à créer des groupes de travail internes à l'ASN pour établir les projets des nouveaux textes, incluant une consultation des exploitants d'INB.

Le CEA souhaiterait être associé le plus tôt possible à ce processus afin de contribuer à la réflexion globale. En effet, le CEA a déjà participé à des réflexions similaires menées dans le cadre d'un groupe de travail inter-exploitants, constitué à la demande de l'ASN (lettre CODEP-DEU-2015-023511 du 23/07/2015). Ces réflexions avaient conduit à une proposition inter-exploitants de nouveaux critères de déclaration des événements significatifs, présentée lors d'une réunion tenue le 26/01/2017 dans vos locaux de Montrouge.

Le présent courrier, transmis au titre de la traçabilité, sera également déposé sur le site Internet de l'ASN en réponse à votre consultation du public.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Pascal YVON  
Directeur de la sécurité et de la sûreté nucléaire

Copies :

M. le Directeur ASN/DRC : C. MESSIER

drc.asn@asn.fr